

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 3 Novembre 1896

NOUVELLES LOCALES

Demain, mercredi 4 novembre, un service solennel sera célébré, à la Cathédrale, pour les Princes défunts de la Famille Souveraine. A 10 heures, grand'messe suivie de l'absoute.

Le temps, qui s'est subitement remis au beau dimanche matin, a permis à notre pieuse population de faire son pèlerinage traditionnel au champ des morts.

Comme chaque année, l'administration des pompes funèbres avait orné le cimetière avec un goût parfait, et grâce aux soins touchants des fidèles monégasques, chaque tombe a vu renouveler sa provision de fleurs.

La pluie, qui a commencé hier matin, n'a pas empêché les visites habituelles.

A la Grand'Messe de dimanche dernier, à la Cathédrale, une artiste dont nous avons eu déjà l'occasion de faire ici l'éloge, M^{me} Laura d'Albert, a chanté les *solis* de la messe de Musso, orchestrée par M. Bellini.

Nous renouvelons à M^{me} Laura d'Albert nos compliments pour son beau talent.

La paroisse de Monte Carlo célébrera dimanche prochain la fête de Saint-Charles Borromée, titulaire de son église.

A 10 heures, Grand'Messe pontificale. La Société Chorale l'*Avenir* de Monaco, la maîtrise et l'orchestre exécuteront une messe de M. Vallini, maître de chapelle, et le *Gloria* de Gounod.

Depuis dimanche 1^{er} novembre, deux boîtes aux lettres sont placées à la gare de Monaco, l'une pour la direction de France, l'autre pour celle d'Italie. Cette innovation, rendue nécessaire par les arrivées simultanées des trains postaux, est accueillie avec satisfaction par le public.

La section d'escrime de la Société des Régates inaugurera sa salle provisoire, rue Albert, dimanche prochain, à 2 heures.

Plusieurs assauts d'armes seront donnés.

Les membres de la Société des Régates sont invités à assister à cette fête.

Le Président de la République Française a signé, le 21 octobre 1896, un décret qui abroge, à compter du 1^{er} novembre courant, celui du 17 juillet 1886 établissant des surtaxes sur les navires italiens abordant dans les ports de France et d'Algérie.

En conséquence, depuis le 1^{er} novembre courant, les navires italiens entrant dans le port de Monaco et dans les ports français n'acquitteront plus que les mêmes droits que les navires nationaux.

Dans son audience correctionnelle du 30 octobre, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Alphonse-Auguste Naudé, âgé de 29 ans, mécanicien, sans domicile fixe, à 24 heures de prison pour vagabondage.

Le 5 octobre dernier, une affreuse catastrophe a plongé dans la désolation la population de Guayaquil. Un incendie qui a duré trois jours a détruit cette florissante ville du Pacifique ; 2,000 maisons sont brûlées, 30,000 personnes sans asile, le plus grand nombre sans pain.

Une souscription est ouverte au Consulat Général de l'Equateur, à Paris.

A Monaco, les dons seront reçus par M. le Ch^r Donnève de Martinaud, Consul Général de l'Equateur, 15, rue du Milieu, qui se charge de les transmettre au Consulat Général à Paris.

Aujourd'hui est inauguré, sur les réseaux des chemins de fer P.-L.-M., le nouveau service d'hiver. Nos lecteurs trouveront à la 4^e page l'horaire concernant les lignes de Marseille à Vintimille et de Marseille à Paris, et *vice versa*.

Dans la séance du 26 octobre, M. H. Becquerel a communiqué à l'Académie des Sciences une note de MM Ch. Mildé et E. Grenet sur l'efficacité de la projection de la Tour Saint-Jacques contre un coup de foudre exceptionnel, grâce aux dispositions adoptées pour entourer ce monument d'un réseau de conducteurs électriques constitués par des rubans en cuivre rouge de trois centimètres de largeur et un millimètre d'épaisseur parfaitement flexibles, qui s'appliquent, sans faire de saillies, sur les murailles, dont ils épousent l'ornementation.

La propriété de ces conducteurs d'abriter d'une façon absolue contre les effets des orages les plus violents les édifices qui en sont pourvus avait été signalée, en 1884, par M. Grenet. L'expérience qui vient d'être faite, le 7 juillet 1896, en a démontré l'efficacité complète.

A 21 h. 58 m. 22 s. un vif éclair, accompagné d'un éclat formidable, s'est montré au zénith ; la pointe du paratonnerre a été portée au rouge sur une longueur de 50 à 60 centimètres, et on a entendu le bruit caractéristique d'une violente effluve.

Les mêmes phénomènes se sont reproduits successivement, à quelques différences d'intensité près, quatre fois en 16 minutes.

Malgré la violence de ces explosions, et contrairement à ce qui était arrivé antérieurement, les observateurs ont pu, en toute liberté d'esprit, et sans éprouver aucun effet physique, enregistrer minutieusement, tous les détails de l'orage qui se déchaînait autour d'eux.

Conformément aux prescriptions de Gay-Lussac, la Tour Saint-Jacques est enveloppée dans toute sa hauteur par un double conducteur.

L'un d'eux est en communication avec les maîtresses canalisations d'eau et de gaz ; l'autre se termine par une prise de terre spéciale, constituée par un tubage en tôle de 15 centimètres de diamètre et de 10 mètres de long enfoncé dans le sol.

L'extérieur de la plate-forme est garni d'un circuit reliant les pointes en cuivre rouge que portent, sur leur

sommet, les statues placées aux quatre angles. Au centre une longue tige s'élève, qui sépare de 20 centimètres la statue de Saint-Jacques dominée par toutes les autres.

Enfin, pour compléter la protection des observateurs, entourés sur la plate-forme d'objets métalliques de toute nature, à la tige centrale est ajouté un anneau, qui peut être hissé à volonté à l'aide de la poulie du drapeau, et qui porte quatre chaînes métalliques fixées à chacune des quatre pointes des statues. C'est, dit M. H. de Parville auquel nous empruntons les détails ci-dessus, une sorte de velum électrique sous l'abri duquel les observateurs sont en sécurité.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Et la Seine montait toujours ! A Paris l'eau affleure et dépasse même en divers endroits la naissance des voûtes des arches des ponts : le zouave et le lignard du pont de l'Alma trempent leurs pieds dans le fleuve. Et le service hydrométrique, dont les renseignements ont une exactitude scientifique, prévoit des pluies nouvelles. Aurions-nous un nouveau déluge ?

C'est à fuir Paris que rendront, d'ailleurs, bientôt inhabitable les prétentions des propriétaires fin-de-siècle. Même sur les collines Montmartroises, les Buttes-Chaumont, les hauteurs de Chaillot, de Passy, d'Auteuil ou du Petit-Montrouge, on ne trouve plus que de superbes maisons à façades sculptées, avec l'inévitable *bow-widow*. L'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone, les ascenseurs, donnent aux locataires tout le confortable moderne. Mais les loyers sont d'un prix inabordable et les propriétaires ont des conditions draconiennes. On voit partout des écriteaux portant : « Maison interdite aux locataires possédant des animaux et des enfants ».

On peut se passer des chiens, bien que Monselet ait prétendu que cet animal était ce qu'il y avait de meilleur dans l'homme. Mais que pensez-vous de ces propriétaires qui poussent à la dépopulation de la France ?

Si une réaction ne se produit pas rapidement, le Parisien deviendra un nomade qui habitera Monte Carlo l'hiver, la Suisse l'été et les grands hôtels de la capitale par intermittence.

×

Ce qui nous dégoûtera de Paris, c'est l'insolence des cochers de fiacre. Il existe des syndicats de cochers dont le grand souci est de terroriser les Parisiens et surtout les Parisiennes par leur insolence et leurs mauvaises manières. La chronique s'amuse de la mésaventure d'un magistrat qui avait pris une voiture à l'heure et auquel le cocher, au moment final, avait réclamé quatorze sous de plus que ce qui lui était dû d'après le tarif. Ce magistrat, après discussion, a refusé de payer et a donné sa carte où on lisait : *M. Périvier, premier président de la Cour d'appel de Paris*.

Le cocher, si malin, s'est rendu au bureau du journal l'*Intransigeant* où on lui a payé le prix de sa course à condition qu'il citerait devant le juge de paix, l'éminent magistrat.

C'est une bonne plaisanterie. Mais l'esprit de parti n'a-t-il pas égaré la rédaction du spirituel journal ? Ce qui est arrivé à M. le Premier n'est-il pas arrivé cent fois à de bons bourgeois, comme vous et moi, et ne devrions-nous pas, sans acception d'opinions politiques, soutenir de toutes nos sympathies, l'homme audacieux qui a osé résister à un autocrate du fouet ?

×

Mais, à Paris, nous n'aimons guère les hommes entiers et tout d'une pièce.

Challemel-Lacour, qui vient de mourir, a une assez mauvaise presse. On lui reproche d'avoir été hargneux et désagréable; on répète que c'était un « aigri ». C'était un homme de courage qui ne transigeait jamais avec ses convictions, que nous n'avons pas à apprécier. Il devint jacobin farouche; puis, la réflexion cédant, ses idées bouillantes se calmèrent; ses ardeurs s'éteignent et il fait son *mea culpa*. Cette conversion était sincère, et elle a permis à cet homme énergique, à cet écrivain distingué, à ce penseur profond, de devenir ambassadeur et académicien. Il a rendu de réels services à son pays. On aurait dû s'en souvenir devant sa tombe. Je me rappelle encore cette phrase sur les doutes de Renan, qui fit du bruit à l'époque où elle fut prononcée :

« Sont-ce des spéculations sérieuses ou des jeux d'esprit que ses vues sur l'avenir de la terre, sur l'avenir du monde, sur l'avenir de la raison, sur les chances diverses de ce qu'il appelle l'expérience de l'univers, sur ce qui résultera dans quelques millions d'années des choses qui s'opèrent à chaque instant sur le billard de l'infini ? »

Ce « billard de l'infini » c'était une métaphore osée, et le poète Clovis Hugues lui consacra ces vers charmants :

Oh! le billard de l'infini,
Sous le candélabre des astres!
L'énorme zodiaque ardent
Cloué sur la nue éternelle
Sert à marquer les coups pendant
Que les archanges font la belle.

Ce qui explique cette dérogation aux usages académiques chez un homme aussi correct que M. Challemel-Lacour, c'est qu'il appartient à une époque où les hommes célèbres avaient tous quelque chose du « vieil étudiant ». Flaubert, chez Théophile Gautier, dansait « l'idiot des salons » en relevant son faux-col et en donnant à sa physionomie un air de crétin. Théophile Gautier, pour lui donner la réplique, exécutait « des pas du créancier. »

Notre jeunesse du quartier Latin devrait bien s'inspirer de ces vieilles traditions et faire moins de politique. Il y a âge pour tout. En ce moment, la discorde règne au camp des étudiants. Une scission s'est opérée au sein de l'Association des étudiants. Une partie de la jeunesse universitaire est ennuyée des réunions où on discute des questions qui devraient être réservées aux Chambres et aux comités électoraux. Elle veut fonder une autre Société qui s'appellera « Société des Escholiers ». Un appel aux camarades a été lancé. Qu'en arrivera-t-il? — C'est ce qu'on saura après la rentrée des écoles.

×

La discorde est également à l'Odéon en Odéonie. Il paraît que « dans le pâté de savoir du Luxembourg », rien ne marchait. L'un des co-directeurs, notre confrère M. Ginisty, ne répondait plus aux lettres des journalistes et des auteurs. L'autre co-directeur, le comédien de l'ancien *Théâtre-Libre*, M. Antoine, avait, paraît-il, des façons plus que libres avec des artistes qui n'avaient pas voulu s'habituer à ses formules trop rabelaisiennes. Un beau matin, tout a craqué : chacun des deux directeurs a envoyé sa démission au ministre des beaux-arts. Fort heureusement, le soir même tout était arrangé. M. Ginisty restait seul directeur, et M. Antoine obtenait un congé d'un mois au bout duquel il deviendra directeur de la scène.

Espérons que dans deux mois on jouera une très bonne pièce à l'Odéon, une pièce à succès comme la pièce de M. Guinon au Vaudeville, le *Partage*. Un succès aussi étourdissant, voilà qui réconcilierait MM. Antoine et Ginisty.

Entre nous, cette pièce du *Partage* est audacieuse, immorale même. Mais il y a mieux qu'un dévergondage de pensée chez M. Guinon; il possède un sens profond du théâtre et un style qui rappelle Dumas fils. Il a eu également la bonne fortune de trouver en Réjane une interprète « divine », comme dit M. Sarcey, qui meurt au dénouement mieux encore que Sarah Bernhardt. Le *Partage* sera la pièce sensationnelle de la saison.

DANGEAU.

CAUSERIE

Longévité

Si la gracieuse sociétaire des *Français*, qui remplit avec tant d'esprit le rôle de la jeune femme du sous-préfet, dans le *Monde où l'on s'ennuie*, avait à traiter le sujet qui nous occupe, elle ne manquerait pas de faire une citation dans le genre de celle-ci : « La vie n'est pas un plaisir, ni une douleur; c'est une affaire grave dont nous sommes chargés et qu'il faut conduire avec honneur, » a dit M. de Tocqueville.

N'en déplaise à M^{lle} Reichemberg et à son auteur fa-

vori, si c'est une grave affaire de conduire la vie avec honneur, il est tout aussi difficile de la terminer le plus tard possible.

Et, cependant, on a beau dire que l'existence de l'homme perd chaque jour de sa durée, il n'est pas rare, néanmoins, de voir des individus arriver, de nos jours, à des âges fort avancés. Si l'on en doute, il est facile de le constater dans un des derniers *Annuaire statistiques de la ville de Paris*.

Qui se douterait, par exemple, qu'il existe des centenaires à Paris? Rien de plus vrai cependant.

En parcourant les feuilles de cette intéressante statistique, nous constatons qu'il existe à Paris :

1° 2,747 personnes âgées de 85 à 90 ans, — 910 hommes et 1,837 femmes.

Parmi les hommes, 303 sont mariés et 497 sont veufs. (Nous laissons de côté les garçons.) Parmi les femmes : 128 filles et 1,532 veuves !

2° Les nonagénaires, de 90 à 100 ans, sont au nombre de 778 : 330 hommes et 448 femmes, — parmi lesquels 78 mariés, 198 veufs, — et 63 vieilles filles, 347 veuves.

3° Enfin, Paris compte 20 personnes âgées de 100 ans. et au delà : 11 représentent le sexe fort et 9 le beau sexe. Parmi les 11 centenaires masculins, 4 sont de vieux garçons, 1 est encore marié et 6 sont veufs. — Le sexe féminin compte 1 fille, 1 femme en puissance de mari et 7 veuves !

Il résulte de ces chiffres que, si l'on veut vivre longtemps, il faut, pour l'homme, rester garçon ou devenir veuf; et, pour la femme, se garder de rester fille, mais faire en sorte d'être veuve le plus promptement possible.

En présence de tels résultats, M. Naquet doit être aux anges, lui qui s'est fait l'apôtre du divorce. Ah! par exemple, il ne faut plus songer à se remarier.

Une première fois, il est de toute nécessité de passer par les doux nœuds du mariage. Une fois la crise, pardon! la vie du ménage passée, si l'on est sobre, si le cœur est bon et la tête solide, on peut se bercer du doux espoir de doubler le cap de la centaine.

Il est juste de dire que les centenaires et ceux qui sont sur le point de le devenir ne se rencontrent pas précisément à Charonne, à la Villette ou dans le quartier de Lourcine; nous les trouvons dans les 9^e, 8^e, 4^e, 3^e et surtout dans le 1^{er} arrondissement. Ce qui prouve que, pour parvenir à ces âges de patriarches, il faut, de bonne heure, avoir du pain sur la planche, et ne pas s'inquiéter outre mesure de l'avenir de ses arrière-petits enfants; et l'on pourra marcher sur les traces d'une certaine dame Yolande Bailly, *veuve* d'un procureur au Châtelet; cette respectable personne, qui mourut à près de 90 ans, vit, avant sa mort, 295 enfants issus d'elle.

Si l'illustre Chevreul avait bien voulu nous laisser le secret de sa longue existence, soyez persuadés qu'il nous eût enseigné que, de tous les moyens auxquels l'homme doit avoir recours pour arriver à une grande vieillesse, deux surtout ont une extrême importance : le travail et la sobriété. « L'oisiveté corporelle ressemble à la rouille, « elle use beaucoup plus que le travail. » — Si les hommes du Nord vivent plus vieux que les gens du Midi, cela tient à la diminution progressive du travail du pôle à l'équateur. « Plus le travail corporel est grand, dit « Bouchardat, plus grande est l'activité organique, et « c'est bien là le moyen le plus efficace de résister aux « causes de maladies. »

Un exemple bien connu : M. le D^r de Bossy, du Havre, est âgé de 105 ans. Et cependant son activité est loin de se ralentir. Il visite ses malades d'un bout à l'autre de l'année et monte les étages avec l'aisance d'un jeune médecin. Tous les Havrais le connaissent et l'admirent en cet an de grâce de 1896.

Si cet homme intrépide renonçait à cette vie de travail, s'il s'installait paresseusement au coin du feu pour ne faire que de rares promenades, vous le verriez bientôt mourir d'ennui ou d'apoplexie.

Nous disions tout à l'heure, que les hommes du Nord vivent plus longtemps que ceux du Midi; on en a cité plusieurs exemples en ces dernières années :

Ecosse. — James Lawrence, cent quarante ans ;

Irlande. — Comtesse Demiond, cent quarante ans ;

Irlande. — Comtesse Eccleston, cent quarante-trois ans ;

Irlande. — Thomas Winslow, cent quarante-six ans ;

Angleterre. — Francis Consit, cent cinquante ans ;

Norvège. — Joseph Surrington, cent soixante ans.

Enfin, on a compté, dans un seul district, cent cinquante ménages qui avaient vécu ensemble quatre-vingts ans.

Parmi les hommes de différents tempéraments, les sanguins et les bilieux vivent plus longtemps, et le mélange de ces deux tempéraments offre surtout ce type constitutionnel sous lequel l'homme vit le plus. Les tempéraments nerveux donnent à la vie trop d'intensité pour qu'elle ait une longue durée; ils font vivre en tout trop précipitamment pour permettre de vivre longtemps.

En résumé, la sobriété dans le boire et le manger, une vie laborieuse et occupée, un ménage heureux et assorti, ou, à défaut, le veuvage, enfin l'impassibilité de l'âme et la propension à la gaieté sont les principales conditions de longévité.

(*Journal de la Santé*).

D^r EDMOND BARRÉ.

VARIÉTÉS

Les Fortifications d'Antibes

Au moment où les fortifications d'Antibes vont disparaître, il n'est pas sans intérêt de remonter aux origines de ces murailles qui permirent au comte de Sade, pendant la guerre de la Succession d'Autriche, de résister glorieusement aux Austro-Sardes secondés par la flotte anglaise. C'est ce que fait notre confrère l'*Avenir d'Antibes*, à qui nous empruntons ce qui suit :

Charles-Emmanuel I^{er}, le *Grand*, duc de Savoie, avait profité des troubles de la Ligue pour tenter de réunir la Provence à ses Etats. Appelé dans notre province par les chefs des Ligueurs, ce prince avait franchi le Var avec ses troupes à deux reprises, en 1590 et 1592; chaque fois il avait été obligé de repasser le fleuve.

Il importait de se prémunir contre les entreprises d'un voisin remuant et ambitieux. Henri IV, une fois délivré des embarras de la guerre civile, chargea Sully, intendant des fortifications, de mettre en état de défense plusieurs places de notre région, au nombre desquelles figurait Antibes. En 1602, des ingénieurs militaires vinrent y étudier un projet de fortifications destinées à remplacer celles qui existaient et qui, par leur tracé défectueux autant que par leur manque de solidité, n'avaient aucune valeur défensive.

En 1608, le roi fit l'acquisition de la seigneurie d'Antibes; les travaux de construction de la nouvelle enceinte furent aussitôt commencés. On ne conserva des anciennes défenses que le *Fort-Carre*, élevé pendant le règne de Henri III, sur le point culminant d'un promontoire qui commande l'entrée du port, au nord. Les travaux menés d'abord avec une très grande activité, se ralentirent à la mort de Henri IV, en 1610, puis furent complètement arrêtés en 1613. Je ne saurais mieux faire pour exposer l'état dans lequel fut laissée l'enceinte bastionnée à cette dernière date, que d'emprunter les termes mêmes d'un mémoire écrit par Vauban en 1682 :

« La fortification de cette place fut commencée sur « un assez grand dessin, vers la fin du règne de Henry « le Grand, et continuée quelque temps sous celui du « feu Roy, et ensuite abandonnée; si bien que le revête- « ment en est demeuré imparfait, les remparts à demi- « terrassés, les fossés ébauchés, et rien de plus; sans « qu'il y ait aucune partie qu'on puisse dire totalement « achevée ». Dans un autre mémoire, Vauban est encore plus précis : « Les gros revêtements de la place, fossés et « remparts, n'étaient qu'un peu plus d'à moitié élevés et « n'avaient encore aucun dehors ni chemins couverts... » En fait, les défenses d'Antibes ne restèrent pas moins de soixante-dix ans dans cet état d'inachèvement et d'abandon.

Louis XIV eut, dans le cours de son règne, maille à partir avec l'Europe entière; toutes ses frontières appelèrent successivement son attention. En 1680, on commença à construire la jetée du port, qui porte actuellement le phare; on améliora les autres jetées, les quais furent créés, et on établit la batterie dite *du Chantier des Navires*, qui fut reliée au corps de la place par des murs élevés, servant d'abri contre les vents d'est. On creusa ensuite le port, en 1683; pour exécuter cette opération, on en ferma l'entrée au moyen de batardeaux; puis le bassin intérieur, ainsi isolé de la pleine mer, fut mis à

sec; des ouvriers creusèrent et aplanirent le fond où l'on trouva des médailles et d'autres objets de provenances romaine et grecque, ainsi que les carènes de deux galères antiques.

(A suivre.)

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-ALBERT

Samedi 14 Novembre 1896

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS

ILLUMINATION GÉNÉRALE

de la place du Palais, de la ville de Monaco et de la Condamine

A 8 heures, sur l'Esplanade de la Batterie

FEU D'ARTIFICE

Tiré par STEVANO

FEUX DE BENGALÉ

Sur la place du Palais

CONCERT par la Société Philharmonique

EXTRAITS AUX FLAMBEAUX

Dimanche 15 Novembre, à 8 h. du matin

SALVES D'ARTILLERIE

A 11 h. et demie, sur la place du Palais

REVUE DES GARDES D'HONNEUR & DES CARABINIERS

De 2 à 4 heures, sur la même place

JEUX DIVERS

(Prix nombreux)

CONCERT

donné par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

Le soir, à MONTE CARLO

FÊTE DE NUIT

ILLUMINATION

DE LA PLACE ET DES AVENUES DU CASINO

Par André ROBAUDY, de Nice

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, au kiosque de la Terrasse

CONCERT

Par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

A 8 heures et demie, au Fort Antoine

FEU D'ARTIFICE

Tiré par RUGGIERI

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

AUX FLAMMES DE BENGALÉ

A 9 heures, au kiosque de la Terrasse

CONCERT INSTRUMENTAL

DONNÉ PAR

L'ORCHESTRE DU CASINO

Sous la direction de M. Léon JEHIN

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

M^{lles} Lemonnier ont repris depuis le 2 novembre leurs cours de français, d'allemand et de dessin, villa Delphiné, rue de Millo, à la Condamine.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 9 novembre courant, à deux heures du soir, dans une villa sise près le pont de la Rousse, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente de divers meubles et objets mobiliers, tels que: meubles de salon, de salle à manger en chêne sculpté, vases, lits complets, commodes, piano, tableaux, glaces, chaises, fauteuils, canapés, tables, tapis, verrerie, vaisselle, etc., etc.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco 3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi 6 novembre 1896, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé à la vente d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que: lits complets, armoires à glace, commodes, buffet et consoles en chêne, tables, chaises, fauteuils, glaces, pendules, rideaux, vases anciens, vaisselle et ustensiles de cuisine, etc., etc.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco 3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE APRÈS FAILLITE

Le samedi 7 novembre 1896, à deux heures du soir et jours suivants au besoin, dans un magasin d'épicerie et charcuterie, sis 4, rue Grimaldi à la Condamine, il sera procédé à la vente des marchandises et matériel composant ledit fonds de commerce consistant en conserves et pâtes alimentaires, comptoir en marbre et autres, éta-gères, balances, charretton, fourneau de cuisine et d'une quantité de vins fins et liqueurs, tels que: Saint-Emilion, Médoc, Saint-Estèphe, Sauternes, Malaga, cognac, vermouth et d'un coffre-fort.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères.

Monaco, le 31 octobre 1896.

L'huissier, BERTRAND.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de M. le Juge-Commissaire de ladite faillite, en date du 24 octobre 1896.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite SERRA, frère et sœur, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui faire la remise de leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

A l'égard des créanciers domiciliés à l'étranger, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le cinq décembre prochain, jour de mercredi, à dix heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 30 octobre 1896.

Pour le Greffier en Chef, A. Croco, C. G.

SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO

Société Anonyme Monégasque au capital de 300,000 fr.

Siège social: Chemin du Cap d'Aglio, Monaco

MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, au Siège social à Monaco, pour le lundi 23 novembre 1896, à 5 heures de relevée.

ORDRE DU JOUR:

- 1^o Approbation des Comptes au 30 septembre 1896.
2^o Nomination de Commissaires.
3^o Acceptation de démission et ratification de nomination d'Administrateur.

Conformément à l'article 31 des statuts, tout propriétaire de dix actions, au moins, dont les titres sont au porteur, doit pour avoir droit d'assister à l'Assemblée, déposer ses titres au Siège social avant l'ouverture de l'Assemblée.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Table with 12 columns: Date, Pressions barométriques, Température de l'air, Humidité relative, Vents, État du ciel. Includes a summary row for temperatures and precipitation.

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées - Costumes Cyclistes - Maillots et Bas - Robes de chambre et Coin de feu - Vêtements imperméables - Habits - Redingotes - Gilets et Pantalons drap noir - Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIK MOEHR

EAU, PÂTE ET POWDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa - MONTE CARLO - Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE - ON PARLE LES LANGUES

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Départs du 26 octobre au 1^{er} novembre 1896

Arrivées du 26 octobre au 1^{er} novembre 1896
CETTE, b.-goël. Charles-René, fr., c. Rostan, vin.
CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero, sable.

MENTON, b.-goël. Charles-René, fr., c. Rostan, vin.
CANNES, goël. Souvenir, fr., c. Durand, sur lest.
ID. b. Jeune-André, fr., c. Gavi, id.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1896

HORAIRE de la Marche des Trains du 3 Novembre 1896 — SERVICE D'HIVER

Direction de Paris, Lyon, Marseille, Nice, Monaco et Vintimille

Table of train schedules for Paris, Lyon, Marseille, Nice, Monaco, and Vintimille. Columns include station names and departure/arrival times for various train types (e.g., 11, 3, 1, 13, L. 21, 5, 7, 19).

Direction de Vintimille, Monaco, Nice, Marseille, Lyon et Paris

Table of train schedules for Vintimille, Monaco, Nice, Marseille, Lyon, and Paris. Columns include station names and departure/arrival times for various train types (e.g., 300, 348, 302, 304, 336, 310, L. 22, 314, 316, 10, 20, 330, 12, 338, 342, 346, 350, 354, L. 26, 362, 364, 366, 368, 8, 374, 360).

TRAINS SUPPLÉMENTAIRES ET TRAINS FACULTATIFS

Direction de Cannes à Menton

Direction de Menton à Cannes

Table of supplementary and facultative train schedules from Cannes to Menton. Columns include stations and train numbers (e.g., 333, 345, 371, 319, 323, 349, 363, 373, 315, 327, 341, 353, 357, 367).

Table of supplementary and facultative train schedules from Menton to Cannes. Columns include stations and train numbers (e.g., 326, 332, 376, 306, 320, 344, 358, 370, 308, 324, 340, 348, 356, 372).

Vertical advertisement for 'LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES' by Thérèse Valentia, located at the Condaminian Hotel. The text promotes various courses including electrotherapy, gymnastics, and medical massage.